

## Conseil Municipal du 17 octobre 2023

### Extrait du registre des délibérations

D 1-5/2023

Commissions  
Municipales

Modification de la  
composition des  
commissions 2  
et 5

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept du mois d'octobre à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 11 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

#### Conseillers en exercice

##### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC (à partir de 19h09), Mme RONCHIADIN (à partir de 19h34), Mme SEGUIN (à partir de 19h09), M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT (jusque 22h21), M. RENOUF, Mme LAURENT.

##### Absents ayant donné procuration :

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE (jusque 19h09)  
Mme RONCHIADIN ayant donné procuration à M LE NEINDRE (jusque 19h34)  
Mme SEGUIN ayant donné procuration à Mme FARINEAUX (jusque 19h09)  
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration M. EURIN  
M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL  
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER  
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M. GARCIA

##### Absente :

Mme BRILLOT (à partir de 22h21)

##### Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 29

Absent : 0

Excusés-représentés : 4

Votants : 33

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

##### Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°3 - 1 du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a procédé à la création de 5 commissions municipales dont le Maire est président de droit.

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



Vu la composition des membres de ces 5 représentation proportionnelle des différentes composantes du Conseil Municipal ;

Vu la démission de Madame Claude WASILKOWSKI de son poste d'adjointe au Maire en date du 13 septembre 2023,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du 20 septembre 2023 portant acceptation de la démission de Madame Claude WASILKOWSKI de ses fonctions d'adjointe au Maire de la commune de Saint-André lez Lille ;

Vu la notification à l'intéressée dans les délais impartis ;

Considérant que suite à la démission de Madame Claude WASILKOWSKI, Madame Emmanuelle LAURENT entre au Conseil Municipal, il convient de modifier la composition des Commissions Municipales,

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les commissions 2 et 5 tel que présenté ci-dessous :

❖ Commission 2 : Vie culturelle et économique – 14 membres

- Elisabeth MASSE
- Pascale LAHOUSTE
- Nicolas LE NEINDRE
- Emmanuelle LAURENT
- Pascal THIBAUT
- Didier PARSY
- Michel HUYLEBROECK
- Julie HENNEBELLE
- Louis CRUCHET
- Cédric ANDRE
- Sébastien LEBLANC
- Déborah ANDRE
- Laurent RENOUF
- Charlotte BERTHELOT

❖ Commission 5 : Vie sociale et solidaire

- Elisabeth MASSE
- Emmanuelle LAURENT
- Didier PARSY
- Marie MARCHAND
- François MERCIER
- Julie HENNEBELLE
- Cédric ANDRE
- Céline SEGUIN
- Lydie YAP
- Régis LOGIER
- Frédérique BRILLOT
- Estéban GARCIA
- Laurent RENOUF
- Hervé LESIEUX

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Ne participe pas au vote : Sébastien LEBLANC

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Joséphine FARINEAUX